

Table des matières

Liste des abréviations des textes juridiques	9
Préface	11
Avant-Propos	15

PARTIE I

INTRODUCTION

CHAPITRE 1. – La définition du droit	19
Section 1. – Le droit objectif	20
§ 1. Les règles organisant la vie sociale	20
§ 2. Les règles juridiques	21
Section 2. – Les droits subjectifs	23
Section 3. – La science juridique	23
§ 1. Le droit comme objet de science technique	24
1. Le vocabulaire juridique	24
2. Le raisonnement juridique	24
3. Le style juridique	25
§ 2. Le droit comme objet de réflexion philosophique	26
CHAPITRE 2. – Les branches du droit	31
Section 1. – Le droit national	31
§ 1. Le droit public	32
1. Le droit public <i>sensu stricto</i>	33
1.1. Le droit constitutionnel	33
1.2. Le droit administratif	34
1.3. Le droit public de l'économie	35
2. Le droit pénal	36
3. Le droit fiscal	38
4. Le droit de la sécurité sociale	39
§ 2. Le droit privé	39
1. Le droit civil	39
2. Le droit économique	40

3. Le droit du travail	41
4. Le droit judiciaire	42
5. Le droit international privé	43
Section 2. – Le droit international public et européen	45
§ 1. Le droit international public ou droit des gens	45
§ 2. Le droit européen	47

PARTIE II

LES INSTITUTIONS

CHAPITRE 1. – Les institutions belges	53
Section 1. – Les caractéristiques et l'évolution de l'État belge	53
§ 1. Les caractéristiques de base	53
§ 2. L'évolution de l'État belge : entre fédéralisation et européenisation	54
1. La fédéralisation : création et renforcement des Régions et des Communautés	54
1.1. La création des régions linguistiques	55
1.2. La création et le renforcement des Régions et des Communautés politiques	56
2. L'eupéanisation	57
Section 2. – L'autorité fédérale	59
§ 1. Les compétences matérielles fédérales	59
1. Le régime actuel de répartition de compétences entre l'autorité fédérale et les entités fédérées	59
2. Le régime futur de répartition de compétences entre l'autorité fédérale et les entités fédérées	60
3. Les compétences actuelles de l'autorité fédérale	61
§ 2. Les institutions de l'autorité fédérale	61
1. Le Parlement fédéral	61
1.1. Un système bicaméral en évolution	61
1.2. La Chambre des représentants	62
1.3. Le Sénat	62
2. Le Roi et le Gouvernement	63
2.1. Le Roi	63
2.2. Le Gouvernement : les ministres et leurs cellules stratégiques	64
2.3. L'administration : les Services Publics Fédéraux	64

3.	Les juridictions	65
3.1.	Les juridictions de l'ordre judiciaire	65
3.1.1.	<i>Les cours et tribunaux</i>	65
A.	Les juridictions de fond	66
B.	Les juridictions d'instruction en matière pénale	74
C.	Le « juge des juges » : la Cour de cassation	74
3.1.2.	<i>La composition des cours et tribunaux</i>	75
A.	Les magistrats du siège	75
B.	Le ministère public	77
C.	Les référendaires et les juristes de Parquet	79
D.	Le greffe	79
E.	Le Conseil supérieur de la justice	79
3.1.3.	<i>Les auxiliaires de justice</i>	80
A.	Les avocats	80
B.	Les huissiers de justice	80
3.2.	Les juridictions administratives et le Conseil d'État	81
3.2.1.	<i>Les juridictions administratives</i>	81
3.2.2.	<i>Le Conseil d'État</i>	81
3.3.	La Cour constitutionnelle	82
Section 3. – Les entités fédérées : les Régions et les Communautés		84
§ 1.	Les compétences territoriales et matérielles des Régions et des Communautés	85
1.	Les compétences territoriales ou le champ d'action géographique	85
1.1.	Les Régions	85
1.2.	Les Communautés	86
2.	Les compétences matérielles ou le champ d'action politique	87
2.1.	Les compétences expresses des Régions	87
2.2.	Les compétences expresses des Communautés	88
2.3.	Les transferts de compétences expresses entre entités fédérées francophones et germanophone	89
2.4.	Les compétences implicites des Régions et des Communautés	90
§ 2.	Les institutions des entités fédérées	90
1.	Le Parlement régional ou communautaire	90

2. Le gouvernement régional ou communautaire	92
2.1. Le gouvernement	92
2.2. Les administrations régionales et communautaires	93
Section 4. – Les entités décentralisées :	
les provinces et les communes	94
§ 1. Les provinces	95
1. Les compétences provinciales	95
2. Les institutions provinciales	96
§ 2. Les communes	97
1. Les compétences communales	97
2. Les institutions communales	97
Section 5. – La coopération entre l'autorité fédérale et les entités fédérées	98
§ 1. Le principe de la loyauté fédérale	99
§ 2. Les institutions du fédéralisme de coopération	99
1. Le Sénat	99
2. Le comité de concertation et les conférences interministérielles	99
3. La Cour constitutionnelle	100
§ 3. Les modalités du fédéralisme de coopération	100
CHAPITRE 2. – Les institutions européennes et internationales	105
Section 1. – L'Union européenne	105
§ 1. Les compétences de l'Union européenne	105
§ 2. Les institutions de l'Union européenne	110
1. Le Conseil européen	110
2. La Commission européenne	110
3. Le Conseil de l'Union	111
4. Le Parlement européen	111
5. Les juridictions de l'Union européenne	112
Section 2. – L'Organisation des Nations Unies	113
§ 1. Les compétences de l'ONU	113
§ 2. Les institutions de l'ONU	113
1. L'Assemblée générale de l'ONU	113
2. Le Conseil de sécurité de l'ONU	114
3. Le Secrétariat de l'ONU	114
4. La Cour internationale de justice et autres juridictions internationales	114

PARTIE III
 LES SOURCES DU DROIT
 ET LEURS PROCÉDURES D'ADOPTION

CHAPITRE 1. – Les sources en droit belge	121
Section 1. – La Constitution	122
§ 1. La norme constitutionnelle	122
§ 2. La procédure de révision de la Constitution	123
1. La première phase : la déclaration de révision constitutionnelle	123
2. La seconde phase : les élections et la modification de la Constitution	124
Section 2. – Les traités internationaux	125
§ 1. Les traités internationaux au niveau fédéral	125
§ 2. Les traités internationaux au niveau des Régions et des Communautés	125
Section 3. – Les normes législatives	126
§ 1. Les normes législatives au niveau fédéral	126
1. Les lois spéciales et ordinaires	127
1.1. La loi spéciale	127
1.2. La loi ordinaire	128
2. La procédure d'adoption	128
2.1. La première étape : l'initiative par les parlementaires ou le gouvernement	128
2.2. La deuxième étape : l'adoption par les Chambres législatives et la sanction royale (art. 53-76 Const.)	130
2.3. La troisième étape : la promulgation par le Roi et la publication au Moniteur (art. 109 et 190 Const.)	131
§ 2. Les normes législatives au niveau des Régions et des Communautés	132
1. Les décrets et ordonnances spéciaux et ordinaires	133
2. Les procédures d'adoption	133
Section 4. – Les normes exécutives	134
§ 1. Les normes exécutives au niveau fédéral	134
1. Les arrêtés royaux et ministériels	134
2. Les procédures d'adoption	135

§ 2. Les normes exécutives au niveau des Régions et des Communautés	135
1. Les arrêtés de gouvernement régional ou communautaire	135
2. Les procédures d'adoption	135
Section 5. – Les sources du droit non formelles	136
§ 1. La coutume, les principes généraux de droit et les usages	136
§ 2. La jurisprudence	137
§ 3. La doctrine	138
Section 6. – La cohérence des normes juridiques en Belgique	138
§ 1. La prévention et la résolution des conflits juridiques entre les entités belges	139
1. La prévention des conflits juridiques : le contrôle de conformité <i>a priori</i>	139
2. La correction des conflits juridiques : le contrôle de conformité <i>a posteriori</i>	140
2.1. Le contrôle des actes législatifs par la Cour constitutionnelle	140
2.1.1. <i>Les actes attaquables et les motifs d'annulation</i>	140
2.1.2. <i>Les conditions et les délais pour introduire une requête en annulation</i>	141
2.1.3. <i>Les effets d'un arrêt d'annulation</i>	141
2.1.4. <i>La procédure en suspension de l'acte attaqué</i>	142
2.2. Le contrôle des actes exécutifs par le Conseil d'État	143
2.2.1. <i>Les actes attaquables et les motifs d'annulation</i>	143
2.2.2. <i>Les conditions et délais pour introduire une requête en annulation</i>	143
2.2.3. <i>Les effets d'un arrêt d'annulation</i>	143
2.2.4. <i>La procédure de suspension de l'acte attaqué</i>	144
§ 2. La prévention et la résolution des conflits politiques ou d'intérêts	144
CHAPITRE 2. – Les sources en droit européen et international	149
Section 1. – Les sources en droit de l'Union européenne	149
§ 1. Les traités constitutifs et les actes assimilés	149
1. Les normes	149
2. La procédure d'adoption	150

§ 2. Les actes législatifs européens	151
1. Les normes	151
2. Les procédures d'adoption	152
2.1. La première étape : l'initiative législative par la Commission européenne	152
2.2. La deuxième étape : l'adoption par les deux chambres législatives de l'Union européenne	153
2.3. La troisième étape : la signature et la publication au Journal officiel de l'Union européenne	154
§ 3. Les actes d'exécution européens	154
1. Les normes	154
2. Les procédures d'adoption	155
§ 4. La cohérence des normes juridiques dans l'Union européenne	155
Section 2. – Les sources en droit international public	156
§ 1. Les traités	156
§ 2. La coutume internationale	156
CHAPITRE 3. – La création d'une norme écrite	159
Section 1. – L'étape politique :	
détermination des objectifs et solutions de la norme	159
§ 1. Les facteurs qui influencent le contenu des normes	159
§ 2. Les considérations et sciences qui peuvent éclairer les choix normatifs	160
1. La méthodologie de l'analyse d'impact	160
2. L'éclairage des sciences humaines	161
Section 2. – L'étape juridique : réalisation technique des objectifs et solutions	162
§ 1. La qualité juridique d'une norme de droit	163
§ 2. Les procédés techniques d'un texte juridique	164
1. Le standard et les concepts ouverts (<i>open norms</i>)	164
2. L'énumération exemplative et limitative	164
3. Le chiffrage	165

PARTIE IV
LES SUJETS DE DROIT

CHAPITRE 1. – Les personnes physiques	171
Section 1. – La personnalité juridique	171
§ 1. La notion de personne physique	171
§ 2. L'état des personnes	171
Section 2. – La capacité juridique	173
§ 1. La notion de capacité juridique	173
§ 2. Les personnes majeures protégées	173
Section 3. – Les liens familiaux	174
§ 1. Les liens de filiation	174
§ 2. Les liens d'alliance	175
CHAPITRE 2. – Les personnes morales	179
Section 1. – Les personnes morales de droit privé	179
§ 1. Les sociétés	179
1. La notion de société	179
2. La personnalité juridique des sociétés	180
3. La responsabilité des associés	181
§ 2. Les associations et les fondations	182
1. Les associations	182
2. Les fondations	183
Section 2. – Les personnes morales de droit public	184
§ 1. Les personnes publiques territoriales	184
§ 2. Les services publics personnalisés	184

PARTIE V
LES DROITS SUBJECTIFS

CHAPITRE 1. – Les droits fondamentaux	193
Section 1. – Une présentation générale des droits fondamentaux	193
§ 1. Les générations de droits fondamentaux	193
§ 2. Les limites aux droits fondamentaux	194
§ 3. Les textes juridiques garantissant les droits fondamentaux	195

Section 2. – Le principe d'égalité et de non-discrimination	196
§ 1. La portée du principe d'égalité et de non-discrimination	196
§ 2. La méthode d'interprétation	197
§ 3. Les applications particulières	198
Section 3. – Les libertés publiques	199
§ 1. La liberté physique	199
1. Le droit à la vie (art. 2 CEDH et art. 14bis Const.)	199
2. L'interdiction de la torture, de l'esclavage et du travail forcé (art. 3-4 CEDH)	200
3. La liberté de mouvement et les principes protecteurs en droit pénal (art. 5-7 CEDH et art. 12-14 Const.)	201
§ 2. La liberté patrimoniale	202
§ 3. La liberté intellectuelle et morale	203
1. La protection de la vie privée et des libertés associées (art. 8 CEDH, art. 15-22-19 Const.)	203
2. La liberté d'expression et les libertés associées (art. 9-10 CEDH et art. 19-21, 25 Const.)	206
§ 4. La liberté relationnelle	209
1. La liberté de réunion (art. 11 CEDH et art. 26 Const.)	209
2. La liberté d'association (art. 11 CEDH et art. 27 Const.)	209
3. Liberté de mariage (art. 12 CEDH)	210
Section 4. – Les droits économiques et sociaux	210
§ 1. Le droit à mener une vie conforme à la dignité humaine	210
§ 2. Le droit à l'enseignement	211
§ 3. Le droit d'accès aux documents administratifs	211
CHAPITRE 2. – Les droits subjectifs patrimoniaux	215
Section 1. – Les biens et leur classification	215
Section 2. – Les droits réels	216
§ 1. La définition, les catégories et les caractéristiques des droits réels	216
§ 2. Le droit de propriété	217
1. La définition du droit de propriété	217
2. Les prérogatives du propriétaire	217
3. Les limites au droit de propriété	218
3.1. Les troubles de voisinage	218
3.2. L'abus du droit de propriété	219

4.	La durée du droit de propriété	220
§ 3.	Les droits réels d'usage	221
1.	Les servitudes	221
1.1.	La notion de servitude	221
1.2.	Les sources des servitudes	222
1.3.	La durée des servitudes	223
2.	L'usufruit	223
2.1.	La notion d'usufruit	223
2.2.	La situation de l'usufruitier	225
2.3.	Les sources de l'usufruit	225
2.4.	La durée de l'usufruit	226
§ 4.	Les sûretés réelles	227
1.	Le principe des sûretés réelles : garantir le paiement d'une dette	227
2.	Les différents types de sûretés réelles	228
2.1.	Le droit de gage	229
2.2.	Les privilèges spéciaux	230
2.3.	Le droit d'hypothèque	230
3.	La mise en œuvre des sûretés	231
§ 5.	L'acquisition des droits réels	232
§ 6.	L'extinction des droits réels	233
1.	Les modes généraux d'extinction des droits réels	234
2.	Les modes d'extinction applicables aux seuls droits réels d'usage	234
Section 3.	– Les droits intellectuels	235
§ 1.	La définition, les catégories et les caractéristiques	235
§ 2.	La propriété artistique et littéraire	236
1.	Les droits d'auteur	237
1.1.	Portée et conditions des droits d'auteur	237
1.2.	Les droits patrimoniaux et moraux de l'auteur	237
2.	Les droits voisins	239
§ 3.	La propriété industrielle	240
1.	Le droit des brevets	240
2.	Le droit des dessins et modèles (le droit du design)	242
3.	Le droit des marques (trademark)	242
Section 4.	– Les droits personnels ou de créance	245
§ 1.	La définition et l'objet d'un droit de créance	245
§ 2.	Les sources des droits de créance	246
1.	Un acte juridique	246
1.1.	Un acte juridique unilatéral	247

1.2. Un acte juridique bi- ou multilatéral : le contrat	247
2. Un quasi-contrat	249
2.1. La gestion d'affaires	249
2.2. Le paiement d'indu	249
2.3. L'enrichissement injustifié	250
3. La responsabilité extracontractuelle	250
3.1. La première condition : la faute personnelle	251
3.2. La deuxième condition : le dommage	253
3.3. La troisième condition : le lien de causalité	254
3.4. Les moyens de défense	255
3.5. La conséquence : la réparation du dommage	256
§ 3. L'extinction des droits de créance	258
1. Le paiement (art. 5.194 à 5.223 C. civ.)	258
2. La condition résolutoire et le terme extinctif (art. 5.139 à 5.155 C. civ.)	258
3. La novation (art. 5.245 à 5.249 C. civ.)	259
4. La remise de dette et la renonciation unilatérale (art. 5.250 à 5.253 C. civ.)	259
5. La compensation (art. 5.254 à 5.264 C. civ.)	259
6. La caducité (art. 5.265 à 5.267 C. civ.)	260
7. La confusion (art. 5.268 à 5.270 C. civ.)	260
8. La prescription extinctive	260
Section 5. – La transmission des droits subjectifs patrimoniaux	261
§ 1. La cause de la transmission	261
1. Le transfert entre vifs	261
2. Le transfert à cause de mort	262
§ 2. L'effet de la transmission	262
1. Principe : <i>Nemo plus iuris ad alium transferre potest quam ipse habet</i>	262
2. Exception en matière mobilière	263

PARTIE VI

LE CONTRÔLE JURIDICTIONNEL

CHAPITRE 1. – Le contrôle juridictionnel belge	271
Section 1. – Le contentieux des droits subjectifs civils et politiques	271
Section 2. – Le procès civil	272
§ 1. Les modes alternatifs de règlement des litiges	272

§ 2. Le déroulement du procès civil	273
1. L'introduction de l'instance – la demande en justice	274
1.1. L'exigence d'une demande	274
1.2. Les modes d'introduction de la demande	274
1.3. Le coût de la demande en justice	275
2. Les débats devant le juge	276
2.1. L'audience d'introduction	276
2.2. L'échange des dossiers et des conclusions	276
2.3. Les plaidoiries	277
3. Le jugement	277
3.1. Le contenu du jugement	277
3.2. Les effets du jugement	278
§ 3. Une procédure d'urgence : le référé	279
§ 4. Les possibilités de recours	280
1. L'appel	280
2. Le pourvoi en cassation	282
§ 5. L'exécution forcée d'une décision judiciaire	283
Section 3. – Le procès pénal	284
§ 1. Le déroulement du procès pénal	284
1. L'introduction de l'instance	284
2. Les débats devant le juge	286
3. Le jugement	287
§ 2. Les possibilités de recours	287
Section 4. – Contestation de la légalité d'une norme dans le cadre d'un procès	288
§ 1. La norme contestée est législative	288
1. La norme législative serait contraire à la Constitution	288
2. La norme législative serait contraire au droit international ou européen directement applicable en Belgique	289
§ 2. La norme contestée est exécutive	290
CHAPITRE 2. – Le contrôle juridictionnel européen et international	293
Section 1. – Le contrôle juridictionnel de l'Union européenne	293
§ 1. Le recours en manquement	293
§ 2. La question préjudicielle des juges nationaux aux juges européens	294

Section 2. – Le contrôle juridictionnel de la CEDH	296
Section 3. – Le contrôle juridictionnel au niveau international	297
§ 1. Le contrôle juridictionnel sur l'action des États	297
§ 2. Le contrôle juridictionnel sur l'action des particuliers	297
CHAPITRE 3. – Le processus de jugement	301
Section 1. – Le syllogisme judiciaire et ses limites	301
§ 1. Une présentation classique : le syllogisme judiciaire	301
§ 2. Les limites de l'approche classique : les autres missions du juge	302
Section 2. – Les règles de preuve	304
§ 1. L'objet de la preuve : que faut-il prouver ?	305
§ 2. La charge de la preuve : qui doit prouver ?	306
1. Le principe : chaque partie doit prouver ce qu'elle allègue	306
2. L'exception : la présomption légale	307
§ 3. L'administration de la preuve : comment prouver ?	308
1. La règle de la prééminence de l'écrit et ses exceptions	308
2. Les différentes formes d'écrit	309
3. Les autres modes de preuve	310
Section 3. – L'interprétation des normes juridiques	311
§ 1. Les méthodes d'interprétation du droit	311
§ 2. Les règles et les paradigmes pour l'interprétation	312
Conclusion	325

